

Communiqué de presse

Spiko et Amundi lancent SAFO, un nouveau fonds tokenisé conçu pour optimiser la gestion de trésorerie

Paris, le 19 mars 2026 - Amundi et Spiko, leader européen de la tokenisation de fonds¹, annoncent le lancement de **Spiko Amundi Overnight Swap Fund (SAFO)**.

SAFO est un compartiment tokenisé de la SPIKO SICAV, une SICAV de droit français, conçu pour répondre aux besoins de trésorerie des entreprises et de gestion de collatéral des institutions financières de toutes tailles. Ses parts sont transférables 24h/24 et 7j/7 entre détenteurs, dans le monde entier.

Les principales caractéristiques du fonds sont les suivantes :

- **Recours à des total return swaps entièrement collatéralisés**, conclus avec des banques de premier rang, afin de générer des rendements stables supérieurs aux taux sans risque des devises proposées, avec une liquidité overnight.
- **Disponibilité dans quatre devises**, permettant aux investisseurs de souscrire et de racheter des parts à partir de 1 EUR, USD, GBP ou CHF.
- **Registre d'actionnaires tokenisé**, offrant une transparence en temps réel, de nouvelles options de conservation des parts, et une transférabilité quasi instantanée, 24h/24 et 7j/7.
- **Accès programmatique** via API ou smart contracts.

Amundi est le gestionnaire délégué du fonds SAFO. CACEIS agit en tant que banque dépositaire et valorisateur. Spiko assure le rôle de teneur de registre, de plateforme de tokenisation et de courtier pour les actions du fonds. Le registre des actionnaires est hébergé sur Ethereum et Stellar, avec la possibilité de s'étendre à d'autres réseaux en fonction de la demande des investisseurs. Chainlink fournit l'infrastructure permettant d'enregistrer la valeur liquidative (NAV) de SAFO sur la blockchain.

SAFO est accessible aux investisseurs éligibles via Spiko, avec l'intention d'élargir l'accès grâce au réseau de distribution de Spiko, accessible par API.

Jean-Jacques Barbéris, directeur du pôle clients institutionnels et corporate, et de l'ESG chez Amundi, a déclaré : « SAFO offre aux investisseurs professionnels un accès

¹ Source : Dune Analytics & RWA.xyz « RWA Report 2025 » publié en septembre 2025. Classement RWA.xyz : <https://app.rwa.xyz/>.

rapide et transparent à des solutions de gestion de trésorerie. Cette initiative s'inscrit dans notre ambition de participer à l'émergence de solutions de gestion tokenisées. »

Paul-Adrien Hyppolite, co-fondateur de Spiko, a ajouté : « Les clients bénéficieront de la fiabilité de notre infrastructure d'émission et de distribution de fonds. »

A propos d'Amundi

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux², Amundi propose à ses 200 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels. Cette offre est enrichie de services et d'outils technologiques qui permettent de couvrir toute la chaîne de valeur de l'épargne. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui près de 2 400 milliards d'euros d'encours³.

Ses six plateformes de gestion internationales⁴, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 600 professionnels dans 34 pays.

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.

www.amundi.com



À propos de Spiko

Spiko est une plateforme régulée spécialisée dans la tokenisation des instruments financiers. Sa technologie permet l'émission, la gestion et le règlement des instruments directement sur la blockchain, offrant des standards de qualité institutionnelle tout en bénéficiant de la rapidité, de la transparence et de l'efficacité des réseaux de registres distribués. Spiko Finance est agréée en tant qu'entreprise d'investissement par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

<https://www.spiko.io/>



² Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2025 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2024

³ Données Amundi au 31/12/2025

⁴ Paris, Londres, Dublin, Milan, Tokyo et San Antonio (via notre partenariat stratégique avec Victory Capital)

Contact presse :

Spiko – press@spiko.io

Amundi – Corentin HENRY - Corentin.henry@amundi.com / +33 1 76 32 26 96

Informations importantes / réglementaires

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions de compartiment de SICAV présentés dans ce document et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou au fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce compartiment de SICAV n'est pas systématiquement enregistré dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par ce compartiment de SICAV, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. Les prospectus complets de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.